

à Saint-Christophe, le 3 juillet 2024.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 10 JUILLET 2024 À 20H00
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la séance du 7 mai 2024 ;
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime, relative à l'accompagnement dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie ;
- Avis sur la proposition de révision du Pacte de Gouvernance de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ;
- Modification du montant de la redevance d'occupation du domaine public communal à caractère commercial ;
- Approbation de l'avenant à la convention concernant la conception et la réalisation des travaux d'aménagement du chemin des Fous avec le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime ;
- Approbation de la convention de partenariat relative à la participation financière et à la promotion de la lecture publique avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ;
- Approbation de la convention de partenariat relative à la gestion informatique des bibliothèques communales en réseau avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ;
- Approbation d'une opération de rénovation et d'amélioration des équipements sportifs et de loisirs en plein air et sollicitation du fonds dédié aux petits équipements sportifs et de loisirs en plein air de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ;
- Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.